AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0615
FR0011981968-FS0287

7 avril 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 avril 2025, la société civile Nextstone Capital[1] a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 4 avril 2025, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Altenia Capital[2] qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir 14 713 917 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et 4,49% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	% actions	Droits de vote	% droits de vote
Altenia Capital	14 539 304	5,13	14 539 304	4,44
Nexstone Capital	174 613	0,06	174 613	0,05
Total Nextstone Capital	**14 713 917**	**5,19**	**14 713 917**	**4,49**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors et sur le marché.

A cette occasion, la société Altenia Capital a franchi en hausse le même seuil.

Au titre de l'article 223-14 III 2° du règlement général :

- la société Nextstone Capital a précisé détenir 174 613 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats d'options de vente, exerçables jusqu'au 28 avril 2025, à un prix d'exercice compris entre 5,53€ et 6,32€ ;

- la société Altenia Capital a précisé détenir 359 304 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats d'options de vente, exerçables jusqu'entre le 5 mai 2025 et le 20 juin 2025, à un prix d'exercice compris entre 5,1271€ et 5,90€.

[1] Contrôlée par M. David Azoute.
[2] Société sise 26, rue George Sand, 75016 Paris et contrôlée par la société Nextstone Capital (elle-même contrôlée par M. David Azoute).
[3] Sur la base d'un capital composé de 283 571 633 actions représentant 327 821 263 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.